



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 29 septembre 2016

DÉLIBÉRATION

N° 105 - 29.09.2016

En exercice....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

**ENVIRONNEMENT
23. ECOTAXE**

**Subventions aux Associations Communales de Chasse
Agréées (ACCA)**

L'AN DEUX MILLE SEIZE,
Le 29 septembre,

Le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 23 septembre 2016, s'est réuni en séance ordinaire à la Communauté de Communes de l'Ile de Ré, salle Communautaire, sous la présidence de Monsieur Lionel QUILLET.

Délégués titulaires présents :

Ars en Ré : M. Jean-Louis OLIVIER, Mme Ghislaine DOEUFF,
Le Bois-Plage : M. Jean-Pierre GAILLARD, Mme Marlyse PALITO, M. Gérard JUIN,
La Couarde sur Mer : M. Patrick RAYTON, Mme Béatrice TURBE,
La Flotte : M. Léon GENDRE, M. Jean-Paul HERAUDEAU,
Loix : M. Lionel QUILLET, M. Frédéric GUERLAIN,
Les Portes en Ré : M. Michel AUCLAIR, M. Michel OGER,
Rivedoux Plage : M. Patrice RAFFARIN, Mme Marie-Noëlle BINET, M. Didier BOUYER,
St. Clément des Baleines : M. Gilles DUVAL, M. Jean-Jacques BLANC,
Ste Marie de Ré : Mme Gisèle VERGNON, Mme Isabelle RONTE,
St. Martin de Ré : M. Patrice DECHELETTE, Mme ZELY-TORDJMANN, M. Henry-Paul JAFFARD.

Délégués titulaires absents et excusés :

Mme Isabelle MASON-TIVENIN (donne pouvoir à M. Léon GENDRE), M. Francis VILLEDIEU (donne pouvoir à M. Lionel QUILLET), M. Yann MAITRE (donne pouvoir à Mme Gisèle VERGNON).

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques BLANC.

* * * * *

AR PREFECTURE

017-241700459-20160929-D2016105-DE
Reçu le 30/09/2016



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du jeudi 29 septembre 2016

DÉLIBÉRATION

N° 105 - 29.09.2016

En exercice.....26
Présents.....23
Votants.....26
Abstention.....0

ENVIRONNEMENT 23. ECOTAXE

Subventions aux Associations Communales de Chasse Agréées (ACCA)

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment son article L.5211-9,

Vu les statuts de la Communauté de Communes de l'île de Ré, et notamment l'alinéa 7 du 1^{er} groupe des compétences optionnelles (article 5.2) « Soutien financier aux actions de protection, d'entretien et de gestion des espaces naturels intéressant l'ensemble du territoire de l'île de Ré », entérinés par arrêté préfectoral n°1670-DRCTE-BCL en date du 8 septembre 2016,

Vu le Budget Primitif du Budget annexe Ecotaxe voté par le Conseil Communautaire en date du 6 avril 2016,

Vu l'avis favorable du Bureau Communautaire du 19 septembre 2016,

Considérant que les conditions de milieu rencontrées sur l'île de Ré sont très favorables au lapin et que, de ce fait, les populations sont très importantes ;

Considérant que les populations de lapins exercent une pression importante sur la végétation et peuvent impacter la flore sauvage patrimoniale ;

Considérant que la fermeture des milieux rend extrêmement difficiles les actions de chasse et de destruction des animaux nuisibles par les associations communales de chasse agréées (ACCA) ;

Considérant les demandes de subventions présentées par les ACCA de La Couarde sur Mer, Loix et Saint Clément des Baleines pour la réalisation de travaux d'ouverture de milieux destinés à faciliter les prélèvements de lapins détaillées ci-dessous :

Association de Chasse	Montant de la subvention demandée
ACCA Loix	4 000,00 €
ACCA La Couarde sur Mer	4 260,00 €
ACCA Saint Clément des Baleines	3 600,00 €

Considérant l'inscription des crédits correspondants au Budget Primitif 2016 ;

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention de
 - 4 000 € à l'ACCA de Loix
 - 4 260,00 € à l'ACCA de La Couarde sur Mer
 - 3 600,00 € à l'ACCA Saint Clément des Baleines

Affichée le : 3 octobre 2016

Le Président

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

017-241700459-20160929-D2016105-DE
Reçu le 30/09/2016